

ACTUALITÉS DU PROGRAMME D'ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

État d'avancement du PAPI PCT - année 1

Cette lettre d'actualité dresse l'état d'avancement de la première année du Programme d'actions [2024-2029] labellisé le 28 mai 2024.

52% DES ACTIONS ENGAGÉES



5 M€ engagés par TPM, SGE et SMRGV
(année 1 au 30/07/2025)

1 M€ d'aides attribuées à TPM dont :

— 765 316 € au titre du FPRNM *

— 102 833 € au titre du Fonds Vert

— 204 930 € par la Région Sud

* Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs



**ENSEMBLE,
FACE AUX RISQUES
INONDATION**

LANCLEMENT DU DISPOSITIF « ALABRI » : FINANCEMENT À 100% DES TRAVAUX DE MITIGATION CHEZ LES PARTICULIERS

La Métropole TPM poursuit sa démarche initiée dans le premier PAPI pour venir en aide aux habitants qui souhaitent réduire leur vulnérabilité face aux inondations. Cette démarche vient d'être baptisée « ALABRI Métropole Toulon Provence Méditerranée ». Le Conseil métropolitain a voté le 26 juin 2025 une aide complémentaire aux aides de l'État afin que les particuliers puissent protéger leur logement en étant financés à 100% (avec un plafond de 2000 € par dossier pour les aides TPM) !

Actuellement 65 diagnostics ont été réalisés et 2 propriétaires ont réalisé les travaux de protection.

2 nouveaux supports mis à disposition :

- « *Le guide des travaux* »
- Le flyer « *Protégez votre logement* »

Les inscriptions sont maintenant possibles en ligne :
<https://alabri-metropoletpm.com>



Résidant en zone inondable et ayant déjà été victime d'inondation je suis rassuré d'avoir pu protéger mon domicile, avec les équipements préconisés suite au diagnostic. Les participations financières État et Métropole, ont financé quasi intégralement l'acquisition de deux batardeaux, d'une pompe performante et d'un obturateur. J'ai été efficacement assisté par les services de la Métropole dans cette opération que je conseille à mes voisins.

Philippe S.

INSTRUMENTATION DES COURS D'EAU : 2 NOUVELLES CAMÉRAS

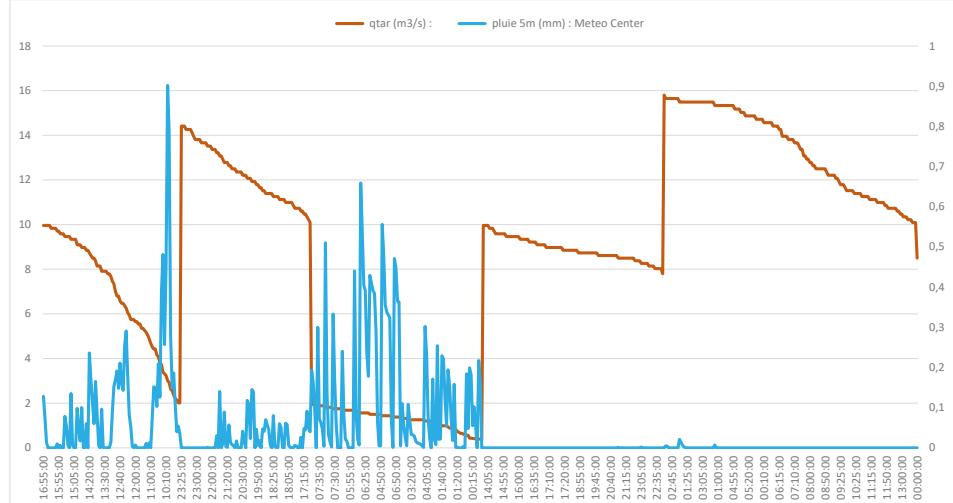


Le territoire de TPM est équipé de 11 caméras de surveillance qui permettent de contrôler et de suivre les niveaux des cours d'eau côtiers (Las, Egyoutier, Reppe, Roubaud) et ainsi d'aider à anticiper le risque de débordement. Elles sont reliées à une plateforme qui émet des alertes en fonction des niveaux d'eau atteints.

Dans le cadre de l'action 2.1, deux nouvelles caméras vont être installées : l'une à l'embouchure de la Ritorte, sur la Lône (Hyères) et l'autre sur le Las amont, au niveau du barrage de Dardenne.

Le graphique suivant montre l'exemple du Las dont les temps de réaction sont décalés par rapport aux précipitations témoignant ainsi de l'influence des résurgences karstiques.

Le Las le 8 février 2025 (station du Revest-les-Eaux)



L'acquisition d'outils météorologiques se développe également dans le cadre de l'action 2.2 permettant d'améliorer en continu le suivi des événements. La Métropole TPM investit ainsi dans des bornes pluviométriques connectées pour suivre en temps réel les précipitations.

42 utilisateurs des caméras de surveillance

2 FORMATIONS PROGRAMMÉES

La Métropole TPM met à disposition des communes plusieurs outils de surveillance des crues et d'alerte des populations. Afin d'améliorer le service et de les former sur les nouvelles fonctionnalités, les utilisateurs peuvent s'inscrire à 2 formations :

- **PREDICT** : formation programmée le 23 septembre 2025
- **Ténèvia** : formation programmée le 7 octobre 2025

POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DES PLANS INTERCOMMUNAUX DE SAUVEGARDE (PICS)

Le Conseil métropolitain du 30 avril a approuvé **le lancement du plan intercommunal de sauvegarde métropolitain**. Un premier comité technique s'est tenu le 13 juin pour présenter les enjeux, l'organisation et le calendrier.

Le PICS de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume est quant à lui au niveau des phases 1 et 2 : analyse des risques et inventaires.

PHASE 1

ANALYSE
DES RISQUES
ET DES ENJEUX

PHASE 2

INVENTAIRES DES
MOYENS HUMAINS/
MATÉRIELS PROPRES
ET MUTUALISABLES

PHASE 3

MODALITÉS D'APPUI
AUX COMMUNES

PHASE 4

CONTINUITÉ
ET RÉTABLISSEMENT
DES COMPÉTENCES
PROPRIÉTÉS

CONSTRUCTION D'UN CADRE SUR LA DABY Le Beausset (action 6.8)

Début 2025, le Syndicat Mixte de la Reppe, du Grand Vallat et de leurs affluents a engagé l'action 6.8 consistant à remplacer une buse sur la Daby, affluent du Grand Vallat, par un ouvrage composé de trois cadres. Ici, les gains recherchés sont multiples :

- réduire les débordements sur une chaussée d'intérêt communautaire ;

- limiter la récurrence de la formation d'embâcles ;
- restaurer le transit sédimentaire perturbé par l'ancien ouvrage.

Ce nouveau franchissement qui relie la commune du Castellet au Beausset, permet d'absorber une crue d'occurrence trentennale, contre un débit biennal avant travaux.



© SMRGV

Les travaux se sont terminés en avril 2025.
Coût de l'opération : 65 000 € HT

ACQUISITIONS FONCIÈRES POUR LA CRÉATION DE LA ZONE D'EXPANSION DE VERRILLI - Le Las (Toulon)

La Métropole TPM a acheté un terrain d'environ 2 ha pour 2 032 860 € au Département du Var.

Toutes les études de faisabilité ont été faites et un diagnostic archéologique a débuté en mai 2025. La prochaine étape est le lancement du marché de maîtrise d'œuvre.

Autres infos

- Collège acteurs économiques le 19 septembre 2025
- Comité technique prévu en novembre 2025
- **Création du service PAPI à la Métropole TPM depuis mars 2025 :**
Anne-Evelyne CHOLLET, chef de service - Tél. 04 94 03 97 26
Jennifer WEIDMANN, technicienne chargée de la surveillance et de la prévision des inondations - Tél. 04 23 26 19 20
Jean-Charles ALLEGRE, technicien chargé de la réduction de la vulnérabilité aux inondations - Tél. 04 23 26 19 25
- Consultez la vidéo sur le PAPI PCT [2024-2029] (2 min) [ICI](#)

• LES SUPPORTS DU PAPI PCT :

- » [Le résumé du PAPI PCT \[2024-2029\]](#)
- » [Tout savoir sur le PAPI](#)
- » [Le dossier de l'élu](#)
- » [Le guide du citoyen face aux inondations](#)
- » [Habiter en zone inondable - Livret à destination des acteurs de l'aménagement et de la construction](#)
- » [Liste des artisans engagés](#)
- » [Syndicats de copropriétaires](#)
Partenaires de la prévention des inondations
- » [Gestionnaires d'hébergements touristiques](#)
Partenaires de la sécurité face aux inondations

+ d'infos : <https://metropoletpm.fr/prevention-des-inondations-et-papi-pct>

Contact : papitpm@metropoletpm.fr

Pour recevoir les newsletters, faire la demande sur : papitpm@metropoletpm.fr